La fête a d'ailleurs parfaitement réussi et nous sommes persuadés que l'œuvre en aura bénéficié largement.

Tout d'abord M. Adolphe Sevin a exposé le but poursuivi par l'institution du Secrétariat du peuple: Venir en aide aux travailleurs dans l'exercice de leurs droits et la défense de leurs intérêts dans les diverses circonstances de la vie.

Le Secrétariat du Peuple se charge d'obtenir des renseignements, de rédiger des demandes, d'appuyer les démarches. Il est l'intermédiaire entre toutes les œuvres et fondations charitables et ceux qui en ont besoin : il cherche à y suppléer quand elles n'existent pas.

Les membres du secrétariat se tiennent chaque dimanche, dans une salle de l'immeuble de la rue du Sentier, à la disposition de ceux qui voudraient recourir à leurs bons offices ; les consultations sont entièrement gratuites.

M. Sevin ajoute que depuis un an, 500 visiteurs se sont déjà présentés, 300 affaires ont été instruites et des services de tous genres ont été rendus.

L'œuvre tend à faire le bien à tous sans aucune distinction de condition religieuse ni d'opinion politique, et tous les membres du Secrétariat s'y prêtent avec tout le zèle et le dévouement dont ils sont capables. M. Sevin fait à ce propos un délicat éloge du président de la commission, M. Liagre.

Mais l'institution a des charges: en un an, il s'est dépensé 1000 fr. en frais de correspondance; il faut donc lui procurer des ressources, et c'est dans ce but qu'a été organisée cette fête.

Les paroles de M. Sevin ont été très favorablement accueillies par toute l'assistance qui a applaudi chaleureusement l'éloquent avocat de l'œuvre du Secrétariat du Peuple.

Le rideau s'est levé ensuite sur le premier acte de la comédie de Labiche : *La Chasse aux Corbeaux*. Le titre peut, à première vue, paraître assez bizarre, mais il est très suggestif.

De Chipeville, un jeune décavé, n'a plus d'autre ressource que de se jeter à la Seine. Il s'y dispose, non sans quelque hésitation, quand la lecture de la fable de La Fontaine « le Corbeau et le Renard » lui ouvre des horizons nouveaux.

Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute.

Pour vivre d'abord, pour parvenir ensuite, De Chipeville va se mettre à la chasse aux corbeaux en employant cet appât : la flatterie.

Le moyen semble lui réussir d'abord, mais il constate bientôt que la flatterie n'amène que la petite monnaie, dîners, billets de spectacle, etc., tandis que la grosse monnaie, la fortune qu'il recherche et la position qu'il sollicite, est réservée à ceux qu'on craint.

Il essaie donc de se faire craindre, de mordre au lieu de flatter. Il n'est guère plus heureux, et ce qui le sauve c'est un acte de générosité à l'égard d'un homme à qui il pouvait nuire et De Chipeville se trouve bientôt au comble de ses vœux.

La morale de cette comédie se dégage de paroles qui la terminent : « Avec un peu de cœur et beaucoup de travail, on réussit toujours ».

Nous retrouvons dans ces scènes si finement observées la fécondité d'invention, la variété des caractères et cette gaieté communicative qui constitue les qualités dominantes de toutes les productions de Labiche.

Quant à l'interprétation, elle a été à bon droit fort appréciée du public. Le rôle principal de De Chipeville était tenu avec une aisance et un entrain remarquables. Nous devrions nommer tous les acteurs, car tous se sont tenus à la hauteur de leur tâche.

Citons en particulier M. Louis Timal, fort amusant en *Mondouillard*, le financier aux innombrables gilets; M. Deherripon, un larbin absolument réussi; M. Edmond Leroux, un général Renaudier fort décoratif; M. Henri Masquilier qui a obtenu énormément de succès dans le personnage du tailleur Pagevin, et encore MM. Eugène Delepoulle, Joseph Lehembre, Joseph Leroux, etc.

Les décors étaient très bien composés; on les doit à M. Gustave Lamon qui les avait brossés avec un réel talent.

Il faut savoir gré à tous ces jeunes gens de s'être ainsi dépensés en faveur d'une œuvre intéressante tout en procurant à leur auditoire, qui ne leur a, du reste, pas ménagé ses applaudissements, une soirée des plus agréables.

Conseil municipal. — La prochaine séance, la dernière, sans doute, de l'année, n'aura pas lieu aujourd'hui vendredi 22 décembre, mais mercredi prochain 27.

La tempête. — Le vent a encore soufflé en tempête dans la nuit de mercredi à jeudi; nombre de palissades ont été renversées sur certains points, surtout dans les bas quartiers; et beaucoup de toitures ont été plus ou moins endommagées.

Suites mortelles d'une chute. — Comme on ne le prévoyait que trop, le malheureux Albéric Gilbert, facteur du télégraphe, a succombé mercredi soir, aux suites de la chute qu'il avait faite dimanche, en descendant l'escalier de l'estaminet Derinck, rue de Gand. Il n'allait jamais au cabaret ; il avait profité d'un congé pour voir un assaut d'armes et il n'avait pris qu'une seule consommation. Il portait la médaille militaire.

Aux bonnes ménagères! — Achetez le **délicieux beurre** d'Oostcamp, chez Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, Tourcoing. Beurre de crème de toute pureté, 3 fr. 60 le kilog.

Maison Centrale : rue du Bois, 13 (treize), Roubaix.

Dépôt : rue Pierre-de-Roubaix, 150, Roubaix.

N. — Exigez sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

Vol d'une clef de renvideur. — Jeudi à 7 heures 1/2 du matin, M. Gustave Ecrepont, directeur de la filature de M. Duvillier-Watline, rue du Tilleul, était monté sur la toiture de l'établissement avec un couvreur, pour se rendre compte des dégâts causés par la tempête de la nuit. En descendant, il aperçut, au 4e étage, deux individus qui prirent précipitamment la fuite en le voyant. En même temps le contremaître constatait la disparition d'une clef à fourche de métier renvideur.

Le concierge n'ayant pas vu sortir les deux hommes, on allait visiter tous les recoins de la fabrique, pensant qu'ils avaient dû se cacher, mais un jeune marchand de pommes de terre, qui se tenait à l'entrée, dit qu'il les avait vus courir par la rue des Piats; ou se mit à leur poursuite, et on finit par les rejoindre, rue de Renaix; l'un d'eux pourtant put s'échapper, mais son compagnon fut pris au moment où il entrait dans un cabaret; c'est celui-là qui avait la clef. Il se nomme Edouard Vantrappen, âgé de 41 ans, né à Gand, demeurant à Roubaix, rue du Fort, 38, ancien ouvrier de l'établissement.

Une petite fille blessée par une voiture. — Jeudi, à neuf heures du matin, plusieurs enfants de la Croix-Rouge, parmi lesquels Louise Schittecatte, âgée de 6 ans, descendaient la rue de Menin quand une voiture qui arrivait au galop, les obligea à monter sur le trottoir. La petite Louise, n'ayant pu se garer à temps, eut le pied comprimé entre la roue et le trottoir. La voiture continua son chemin à toute vitesse.

L'enfant qui a eu le pied droit foulé a été reconduite, chez ses parents, par M. Legrand, marchand de lait.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté préfectoral en date du 13 de ce mois, la société particulière de jeu de boules dite de « Saint-Paul » dont le siège est rue de la Malcense, à l'estaminet tenu par M. Mahieu Seynave, sous l'enseigne « Au Pavillon du Bus », a été autorisée à se constituer légalement.

Les conséquences d'une mauvaise plaisanterie. — Jeudi matin, deux jeunes gens de Roubaix, Charles-Louis Montay, demeurant rue de la Redoute, et Gustave Verhomme, demeurant rue de Mouveaux, ajusteurs, âgés de 19 ans, prenaient chacun un billet de 3e classe, à la gare de Roubaix, à destination de Mouscron. Mais ils s'installèrent en première et, avant d'arriver à Tourcoing, ils brisèrent la glace renfermant le signal d'alarme qu'ils firent fonctionner...

On les retint toute la journée à la gare de Tourcoing, en attendant d'être bien assuré de leur identité; et ils seront poursuivis en correctionnelle, en application de l'Ordonnance Royale du 15 novembre 1846, sur la police des chemins de fer !

Escroqueries par un soldat en congé. — Ce n'est pas seulement à Roubaix que le soldat, qui a dit se nommer Liévin Liagre, a fait des dupes; il est aussi venu à Tourcoing le jeudi 7 décembre, à 1 heure 1/2 de l'après-midi, chez les époux Leclercq, ruelle Masure, qui ont un fils en garnison à Toul, au 160e de ligne. Il s'est dit envoyé par ce dernier pour leur donner de ses nouvelles et leur apprendre qu'il avait été victime d'un vol de chaussettes, de linge et autres objets; et qu'il se chargerait volontiers de lui remettre tout ce qu'on voudrait bien lui confier.

Les parents s'empressèrent de lui donner un paquet et écrivirent ensuite à leur fils, qui leur répondit qu'il n'avait pas été volé; qu'il n'avait chargé personne d'une commission, et n'avait jamais entendu parler de l'individu en question.

Vol d'un panier de beurre sur une voiture. — M. Denis Dhalluin, fermier à Bondues, arrivait avec sa voiture, jeudi à 6 heures 1/2 du matin, chez M. Fortuné Destombes, marchand-épicier, 119, rue des Poutrains, où il dépose chaque jour plusieurs bidons de lait. Quand il revint à sa voiture, au bout de quelques minutes, il ne retrouva plus un panier contenant 9 kilogs de beurre frais, enveloppés d'une serviette, qu'il apportait au marché, et d'une valeur de 30 fr. Au petit jour, le panier vide sans la serviette, était retrouvé rue Saint-Roch.

Une transaction. — Mercredi soir, une dame fut soumise à la visite de la douane à l'arrivée d'un train venant de Mouscron : elle portait un jupon de dessous muni d'une infinité de petites poches à l'intérieur, qu'on trouva remplies d'une quantité d'objets de contrebande, entre autres 5 kilogs de tabac en poudre, plusieurs kilogs de poivre en grains, de café, et jusqu'à des allumettes !

La dame put faire connaître son embarras aux siens et, après une longue attente de quatre heures, on apportait la somme nécessaire pour qu'elle fût rendue à la liberté.

Tribunal de simple police. — *Audience du jeudi 21 décembre 1893.* — Présidence de M. Brocart, juge-de-paix du canton Sud. Ministère public, M. Rembauville, commissaire central. — Audience fort peu chargée, de liquidation de l'année 1893: le rôle ne compte que 36 affaires. Cependant la séance n'a été terminée qu'à midi.

Les us et coutumes d'à présent. — Un jeune homme du Blanc-Seau rentrait paisiblement chez lui, un dimanche de novembre, quand il fit rencontre, près de sa maison, de plusieurs jeunes gens de Roubaix, parmi lesquels Louis J..., qui, se détachant du groupe, chercha à bousculer le passant et à le faire tomber dans le ruisseau ; il l'accabla ensuite de coups de pied et de poing. Heureusement le père du jeune homme, qui est garde du Blanc-Seau, arriva à son secours et la bande s'éloigna en chantant. Louis J... est condamné à 1 jour d'emprisonnement.

En famille. — Au cours d'une violente discussion qu'il avait avec son beau frère, M. Louis L..., de Bousbecque, saisit un pot de fer, le lui lança à la tête, et le blessa grièvement. Heureusement la paix s'est faite depuis, et il n'est condamné qu'à 6 francs d'amende et aux frais.

Directeurs et ouvriers. — Le fait, que nous avons relaté en son temps, s'est passé dans un établissement de la place Thiers, entre le directeur, de nationalité anglaise, et un ouvrier carboniseur, nommé M..., qu'on avait dû expulser et qui, franchissant ensuite une haie, était revenu tomber à bras raccourcis sur le directeur. Toutefois la déposition d'un jeune ouvrier, qui a assisté à toute la scène, atténue dans une certaine mesure les torts de M..., qui n'est condamné qu'à 3 journées de travail.

Loi Grammont. — Auguste G..., domestique au Pont-de-Marcq, était arrêté avec son équipage, sur la place de Roncq. Tout-à-coup, et sans aucun motif, il se mit à frapper, du manche de son fouet, l'un des chevaux, sur la tête, et lui porta ainsi plus de 30 coups. Tous les témoins de cette scène de sauvagerie étaient indignés et le brigadier des gardes-champêtres, Dehon, prévenu, vint dresser procès-verbal au brutal domestique, qui a été condamné aujourd'hui à 2 fr. d'amende et aux frais.

La même peine est appliquée à M. W.., fils, qui dit n'avoir frappé son cheval rétif que pour l'empêcher de reculer dans une vitrine.

Il a été prononcé 4 jours de prison, deux pour violences, un pour ivresse accompagnée de tapage et un pour ivresse en récidive.

Les fêtes de Noël et du Jour de l'An *sont proches, bien proches*; à Roubaix et à Tourcoing, plus que partout ailleurs, ces fêtes sont aussi des fêtes de famille. Il faut penser aux réunions intimes, et les menus se dressent en ce moment en point d'interrogation; tout le monde n'a pas sous la main une cuisinière habile sur qui la maîtresse de la maison puisse en toute confiance dégager sa responsabilité. Mais il y a remède à tout, et bien des lectrices nous sauront gré de leur recommander la maison *Tanghe-Verdonck*, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, à Tourcoing. La maison ne tient que des marchandises de premier choix et se recommande surtout pour ses épiceries fines, ses bonnes dindes truffées, poulets marronnés, pâtés de volailles, de gibier, de foie d'oie dont sa clientèle se montre si satisfaite ! On y trouvera les truffes fraîches, les radis, les laitues, et toutes les primeurs désirables.

Les dames de Tourcoing n'iront plus à Lille, la maison leur vendra, en *toute confiance*, d'excellentes marchandises et des conserves de première marque.

On sait déjà que la maison Tanghe tient aussi le délicieux beurre d'Oostcamp si apprécié des femmes de ménage, soucieuses de la santé de leur famille.

Le beurre arrive frais tous les jours du dépôt central, rue du Bois, 13, à Roubaix. Il défie toute analyse, se vend 3 fr. 60 le kilog. 36259—77677

Roncq. — *Un drame de famille.* — Un terrassier, Camille Desmet, du hameau du Petit-Roubaix, s'étant pris de querelle avec sa sœur, l'a, sous l'influence de la boisson, criblée de coups de poing et de pied et menacée d'un couteau qu'il tenait à la main.

La blessée, dont l'état n'inspire aucune inquiétude, reçoit les soins de M. le docteur Galissot. Elle subira une incapacité de travail de huit jours.

— *Déclarations de chevaux.* — La mairie nous communique l'avis suivant :

« Les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules, sont invités à faire le plus tôt possible leur déclaration d'usage au Secrétariat de la Mairie. Passé le 31 décembre, des poursuites seront exercées contre les récalcitrants. »

Halluin. — *Un insoumis.* — Un tisserand d'Halluin, Jean Deroo, vient d'être arrêté pour insoumission à la loi sur le recrutement. Il a été dirigé, sous bonne escorte, sur la prison militaire de Lille.

Bousbecque. — *Les funérailles de M. l'abbé Mesdom* — Jeudi, à dix heures du matin, ont été célébrées, en l'église paroissiale de Bousbecque, les funérailles solennelles de M. l'abbé Paul-Joseph Mesdom, natif de Bousbecque, élève en philosophie au séminaire de St-Thomas à Arras, décédé à Bousbecque, le 17 décembre, à l'âge de vingt ans et cinq mois, après trois mois de maladie.

Après la célébration de l'office par M. le curé de la paroisse, au milieu d'une grande affluence d'ecclésiastiques, de parents et d'amis, le corps a été conduit au nouveau cimetière, route de Linselles.

LILLE

Propagation de la vaccine. — L'Académie de médecine a décerné différentes récompenses aux personnes ayant le plus contribué à la propagation de la vaccine.

Médailles d'argent. — Mmes Desplanques (Tourcoing), Godfrind-Leroy (Lille), Martin (Halluin), Morland (Fresnes), Sauvage (Lille), sages-femmes, et M. le docteur Duriau (Dunkerque).

PORTRAITS

Artiste Portraitiste Russe

A. MISSCHKIN

Se charge des portraits d'après nature et des agrandissements d'après photographie de toutes grandeurs.

58, RUE D'INKERMANN, 58 79 36

Concerts et Spectacles

Théâtre de Roubaix. — Le drame de la *Grande Marnière* est un des plus pathétiques et des plus intéressants que M. Ohnet ait porté sur la scène. En face d'un père que le souvenir d'un affront cruel remplit de haine et fait travailler à la ruine du marquis de Clairefont, nous voyons se dresser la noble figure de son fils Pascal, jeune avocat dont le cœur est aussi magnanime et généreux que le talent est habile et la science profonde. Malgré l'obstination avec laquelle Carnajan s'acharne à la poursuite de sa vengeance, Pascal sauve la fortune du marquis, arrache aux mains de la justice son fils Robert, injustement accusé du meurtre de la Grande Marnière, et rend enfin à la famille de Clairefont la paix et le bonheur qu'elle ne connaissait plus depuis de longues années.

L'interprétation du drame mérite les plus grands éloges. M. Courtois a composé son personnage avec un naturel qu'il est assez rare de rencontrer chez les artistes. Le même compliment s'adresse à M. Beaujot qui, dans le rôle de *Pascal Carnajan*, donnait à l'auditoire une grande leçon de désintéressement et de générosité. Ils ont fait applaudir en particulier la scène de la *Malédiction*, où l'opposition de leurs caractères s'affirme et se heurte davantage.

M. Louis Couvreur interprétait le rôle difficile de *Le Roussot*. Personne ne pourrait composer le personnage d'un fou mieux que cet habile comédien. L'auditoire ne lui a pas ménagé les applaudissements au quatrième et au septième tableau.

M. Lanoux, dans le *Marquis de Clairefont*, et M. Monval, dans *Robert de Clairefont*, n'ont pas été moins remarquables aux tableaux de la *Revanche de Carvajan* et de la *Confrontation*.

Comme à la première représentation, Mmes Cransdet, Planès et Deville, MM. Wesphale, G. Deschamps, Germain, et H. Couvreur ont fait estimer leur talent et produit sur l'auditoire la meilleure impression.

Grand Théâtre de Roubaix

Jeudi 28 Décembre 1893

MANON

Opéra-comique de MASSENET

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du jeudi 21 décembre.* — ANARCHISTE EN ACTION. — Il y a quelques jours se présentait au poste central de police à Tourcoing, un jeune homme d'une vingtaine d'années qui demandait un billet de logement.

Comme il ne se trouvait point dans les conditions voulues pour l'obtenir, on le lui refusa.

S'emparant alors d'une pierre, l'individu la jeta contre le reverbère placé au-dessus du bureau et brisa une vitre.

C'était assurément plus qu'il n'en fallait pour mériter un logement gratuit.

Aussitôt arrêté, le jeune homme déclara se nommer Victor Besème et avoir voyagé par toute l'Europe et visité toutes les grandes villes de France.

Puis il entra dans une de ces déclamations anarchistes qui paraissent être aujourd'hui de mode dans les réunions des « camarades ».

Le commissaire, peu ému, dressa procès-verbal qui valut à Besème une comparution en correctionnelle.

Il produit l'effet de ce qu'on appelle une mauvaise tête; il reconnaît avoir brisé un reverbère uniquement pour se faire arrêter. Mais le président, qui a pour habitude d'expédier rapidement les affaires, ne laisse pas le temps à l'inculpé de faire son cours d'anarchie.

Pour son délit qualifié de dégradation de monument, Besème est condamné à un mois de prison.

DU HAUT EN BAS DE L'ESCALIER. — Petit Achile, qui habite une chambre de la « Clef d'Or, » à Roubaix, s'était enfermé chez lui pour se soustraire aux obsessions d'un certain Henri Cuvelier qui lui réclamait une vieille créance de 60 centimes.

Mais Cuvelier avait enfoncé la porte : il terrasse le charretier, le piétine et le jette du haut de l'escalier.

Petit se fit des blessures assez graves.

Cuvelier encourt une peine de un mois de prison.

Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la

Tisane Dussolin;

le meilleur tonique, dépuratif, antiglaireux et antibilieux connu est la

Tisane Dussolin.

C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la

Tisane Dussolin

produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.

Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du jeudi 21 décembre

Présidence de M. le conseiller TELLIER

Ministère public : M. SCHULER, substitut du procureur général.

2e affaire (Jugée par contumace). — **Faux**

Joseph-Renaut Fessont, âgé de 33 ans, passementier à Sepmeries, est accusé de faux en écriture de commerce et d'usage de faux.

La Cour le condamne à vingt ans de travaux forcés et à 100 francs d'amende.

Résultats généraux de la session

Le jury a statué sur 18 affaires et la Cour sur une de contumace. Une affaire a été remise à la prochaine session.

Si l'on tient compte des condamnés en fuite, il est intervenu 17 condamnations et 6 acquittements.

Les condamnés se décomposent ainsi: un à mort, 6 aux travaux forcés à temps, 5 réclusionnaires, 5 prisonniers ordinaires.

La Cour a prononcé, en outre de la peine capitale, un total de 71 ans de travaux forcés, 30 années de reclusion et neuf ans et demi d'emprisonnement; enfin 400 francs d'amende.

Elle a fait deux fois l'application de la relégation, deux fois celle de la déchéance de la puissance paternelle.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du jeudi 21 décembre.* — Arthur Pillot, rue Denain, cour Boudry, 3. — Fernand Prévost, rue Fourcroy, 20. — Fernand Hanselin, rue de l'Alma, fort Frasez 49 bis. — Georges Lepoutre, boulevard Gambetta, 55. — Léon Badar, rue de Bouvines, cour Fontier, 26. — Georges Delforge, rue du Luxembourg, 1. — Edgard Plouvier, rue du Fort cour Desurmont, 5. — Julienne Cocheteux, rue de Châteaubriand, 34. — Elise Vanhaelst, rue de France, 136. — *Mariage du 21.* — Arthur Thieffry, 24 ans, cordonnier, rue des Fabricants, 57, et Flore Sory, 27 ans, modiste, rue des Fossés, 67. — *Déclarations de décès du 21.* — Auguste Glorieux, 3 mois, rue de l'Alma, fort Wattel 30. — Adèle Bocquet, 80 ans, rue Barbieux. — Blanche Boonaert, 4 mois 19 jours, Boulevard de Metz, maisons Masure 13. — Marie Morvillier, 49 ans, rue du Fresnoy, 21. — Jean-Baptiste Descamps, 28 ans, rue Bernard, 71. — Jeanne Devaere, 30 ans, rue Pellart, 136. — Philomène Staelins, 7 mois, rue d'Hem, cour Piat, 4.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du jeudi 21 décembre.* — Edmond Ledue, rue de la Cloche. — Albert Vandenbol, rue du Brun-Pain. — Gustave Boogaert, Croix-Rouge. — Gustave Tytgat, rue de Gand. — Pierre Leruste, rue des Carliers. — Henri Leveugle, Pierre-Bleue. — Marcel Foudignie, rue du Midi. — *Mariages du 21.* — César Legrand, 20 ans, trieur, et Marie Ducoulombier, 25 ans, sans profession. — Jules Vercruysse, 25 ans, plafonneur, et Marie Pattyn, 25 ans, servante. — *Déclarations de décès du 21.* — Emile Manoyez, 39 jours, rue de Lille. — René Speer, 19 ans, étudiant, boulevard Gambetta. — Joséphine Graye, 87 ans, sans profession, Hospice-Général, rue d'Havré. — Ernest Hoez, 2 ans, rue de la Latte. — Albéric Gilbert, 51 ans, facteur, rue des Quinze-Bouteilles. — Rosalie Debonnet, 81 ans, sans profession, rue des Phalempins

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

La Commission Administrative du Cercle de la Concorde fera chanter une Messe, dans la Chapelle du Cercle, le dimanche 24 décembre prochain, à 9 heures précises, pour le repos des âmes de Messieurs Victor-Christophe-Joseph ROUZÉ et Sévère DUBOIS, membres actifs décédés, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

PAS-DE-CALAIS

Un odieux attentat à Calais. — Il y a deux mois, une petite fille, Cécile Masnière, âgée de sept ans, était envoyée par sa mère pour faire une course, lorsque passant rue de la Citadelle, elle fut accostée par un individu qui l'emmena dans un couloir donnant accès à un magasin et après avoir fermé la porte, abusa de l'enfant.

Menacée de mort par le gredin si elle racontait quoi que ce fut, la petite Masnière tut cette épouvantable histoire jusqu'à ces jours derniers.

La police recherche l'ignoble personnage dont la jeune victime a donné le signalement.

BELGIQUE

Réunion des droites. — Les droites des bureaux du Sénat et de la Chambre se sont réunies jeudi à deux reprises différentes, pour nommer la commission chargée de chercher, en dehors de la représentation proportionnelle, une solution acceptable par M. Beernaert.

Après avoir délibéré de une à deux heures, ces messieurs ont repris la séance à cinq heures.

La commission a été composée comme suit :

Pour le Sénat : MM. le baron t'Rint de Roodenbeecke, Cogels, chevalier Descamps, Lammens et baron Surmont de Volsberghe.

Pour la Chambre : MM. De Lantsheere, Begerem, chevalien de Moreau, Helleputte, Heynen, Liebaert, Ligy, Nyssens et Woeste.

La première réunion des XIV aura lieu le 28 prochain.

Un terrible incendie. — Un père et sa fille brûlés. — Quatorze maisons détruites. — Un terrible incendie qui coûte la vie à deux personnes, un père et sa fille, et a détruit quatorze maisons, a éclaté pendant la nuit dernière, à Zele (hameau Durme), commune importante de la Flandre orientale. Le feu a pris naissance dans les étables du nommé Verstraete. Nourri par le vent qui soufflait avec violence, il s'est rapidement communiqué aux fermes avoisinantes. Lorsque les pompiers de Zele arrivèrent sur les lieux, quatorze maisons étaient envahies par le feu.

Une des fermes détruites de fond en comble était habitée par le nommé Raemdonck, Clément, ouvrier, âgé de 35 ans. Lui et sa femme réussirent à s'échapper, mais au moment où le toit allait s'écrouler, les époux Raemdonck constatèrent avec effroi que leur fille Clotilde, âgée de 5 ans se trouvait encore dans la ferme en feu. Raemdonck s'élança à travers les flammes et réussit à sauver son enfant. Mais le courageux père fut si atrocement brûlé que, transporté à l'hôpital de Zèle, il ne tarda pas à y expirer en proie aux plus terribles souffrances. Quant à la fillette, elle succomba également à la suite d'affreuses brûlures.

Les dégâts matériels sont considérables.

Voici les noms des personnes dont les maisons, granges et étables sont détruites avec tout ce qu'elles contenaient : MM. Raemdonck, Van Wanvelde, Verstraete, Van Payenbroek, Boon, Landuyt, Vercauteren, Myskens, Tholu, Maischaert, Van Eetvelde, De Cock, Peeters, De Beul. Neuf vaches et un cheval appartenant à ce dernier ont péri.

Citons parmi les objets détruits de grandes quantités de grains et plusieurs chariots appartenant à M. De Cock; un assortiment complet d'outils de menuisier appartenant à M. Boon, etc.

Plusieurs des victimes de ce désastre sont complètement ruinées, leurs propriétés n'étant pas assurées contre l'incendie. De toutes ces belles fermes, il ne reste plus que de grands monceaux de ruines d'où s'élève une épaisse fumée. On y distingue les cadavres carbonisés des chevaux et vaches qui ont péri dans les flammes. De nombreux curieux affluent vers le lieu du désastre.

Mouscron. — *Arrestation d'un coutumax et d'un déserteur.* — La gendarmerie a arrêté, mercredi soir, vers huit heures, un ouvrier, Edmond Wallaeys, âgé de vingt-quatre ans, né et domicilié à Zandvoorde-lez-Ostende. Cet individu s'était soustrait à une peine de deux mois de prison qu'il avait encourue, le 10 juin dernier, pour sévices graves. Cette peine avait été prononcée par le Tribunal correctionnel de Bruges.

A la même heure, la gendarmerie a procédé à Mont-à-Leux à l'arrestation d'un déserteur, Camille Dekeyser, natif d'Helchin, âgé de trente ans. Il avait quitté son régiment, le troisième de lanciers à Bruges, au mois de juin dernier.

Menin. — *Un violent incendie.* — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un incendie a détruit une maison à usage d'estaminet sous l'enseigne *Au Nouveau Soleil*, sise rue de Wervicq, et occupée par un marchand de lin, Frédéric Deroo. Une petite maison attenante, habitée par un ouvrier de fabrique, Charles Samyn, a été également la proie des flammes.

L'incendie, dû à un feu de cheminée, a pris naissance vers minuit dans une chambre de l'estaminet. Il s'est propagé avec une telle rapidité — le vent soufflant avec avec violence, à ce moment — que lorsqu'il a été aperçu par les habitants de la maison, il avait déjà gagné la maisonnette contiguë. A minuit un quart, le tocsin a sonné et peu d'instants après le corps des pompiers, conduit par M. le lieutenant Swaels, est arrivé sur les lieux avec deux pompes à bras.

Une foule considérable les avait précédés. A quatre heures du matin, on était complètement maître du feu.

On remarquait sur les lieux du sinistre M. Vanden Bossche, commissaire de police et quatre de ses agents; M. Antoine Vanbelle, brigadier de gendarmerie; M. l'abbé Pisson, vicaire de l'église Saint-François, et un détachement de soldats de la garnison, commandé par MM. les lieutenants Millecamp, Degimmée, Coucke et Souxdorf. Les braves troupiers, ainsi que les pompiers, se sont tous admirablement dévoués.

Une autre maisonnette attenante occupée par un menuisier, Charles Beckaert, a été atteinte par l'incendie. Déjà un lit, le plancher et la toiture avaient pris feu quand M. le commissaire Vanden Bossche, oubliant le danger qu'il courait, s'est précipité dans la chambre et a pu enrayer la marche du sinistre.

On estime approximativement les dégâts à une quinzaine de mille francs. Il y a assurance à la Cie *Les Propriétaires Réunis*, de Bruxelles. Dans cette évaluation, est comprise une somme de mille francs, représentant la valeur du lin déposé dans le grenier de l'estaminet et détruit.

Néchin. — *Vols de lapins et volailles.* — Pendant la nuit de mercredi à jeudi, plusieurs vols de lapins et volailles ont été commis chez quelques habitants de Néchin, entr'autres chez M. Louis Broux, garde-champêtre, où les maraudeurs ont enlevé cinq couples de perdreaux.

Tournai. — *Un coup de filet.* — La police a arrêté, dans la nuit de mercredi à jeudi, une bande de onze vagabonds. Dix sont de nationalité française. Traduits devant le tribunal de simple police de Tournai, les onze individus ont été condamnés à des peines variant de deux à sept ans de détention, dans un dépôt de mendicité.

Un double crime à Ransart, près Charleroi. — Un double assassinat vient d'être commis à Ransart.

La vieille mère de M. le curé du hameau du Bois, Mme T'Siobbel, âgée de 73 ans, a été assassinée chez elle pendant qu'elle était seule.

Le meurtrier lui a porté trois ou quatre blessures à la tête, à l'aide d'un « picot » de houilleur. Le visage et le cou étaient inondés de sang.

Ce crime horrible a eu le vol pour mobile. Une somme d'environ dix francs qui était contenue dans une bourse a disparu.

L'assassin est inconnu. Le Parquet a ouvert une instruction.

Peu après, deux hommes masqués se sont précipités sur la femme Vilain, née Joséphine Patris, demeurant à la Chaussée, pendant qu'elle était seule à la maison.

Pendant que l'un lui serrait la gorge, l'autre lui porta un coup de couteau en pleine poitrine.

Mme Vilain est morte bientôt après. Là aussi le vol a été le mobile du crime. Une somme de cent francs a été enlevée des meubles. Ce double crime a produit une émotion indescriptible dans la région.

LA TEMPETE

A DUNKERQUE

Dunkerque, 21 décembre. — Ce n'est que dans la nuit de mercredi à jeudi que la tempête a atteint son plus haut degré d'intensité.

Les 3 corvettes des pilotes qui se trouvaient au large ont dû regagner le port.

En somme on ne signale aucun sinistre ni accident à Dunkerque, mais on craint de graves sinistres sur la côte anglaise.

Un naufrage à Wimereux

Emouvant sauvetage de l'équipage

Boulogne-sur-Mer, 21 décembre.— Hier matin, le lougre de cabotage *Leonie*, de Nantes, capitaine Lerohellec, a été jeté à la côte devant Wimereux. Le navire faisant eau, les vagues disloquaient l'arrière. L'équipage, composé de six hommes, fit des signaux de détresse et se réfugia dans la mâture. Les douaniers de Boulogne tentèrent d'établir un va-et-vient avec le canon porte-amarre, afin de sauver les hommes. A la huitième tentative, le va-et-vient put être installé et les naufragés amenés à terre, non sans difficulté.

A marée basse, on a sauvé ce qu'on a pu de la *Léonie*.

Ce bâtiment était parti de Boulogne il y a deux mois, à destination de Cherbourg avec cargaison de ciments, phosphates et pétroles. Battu par la tempête et chassé au delà de Beachy-Head, il avait dû relâcher deux mois à Calais, afin de réparer ses avaries. Dimanche il quittait ce port, à destination de Cherbourg, mais une voie d'eau se déclarait presque aussitôt.

A BARFLEUR

Un canot qui chavire. — Deux victimes

Cherbourg, 21 décembre. — Le canot de sauvetage de Barfleur a chaviré en se portant au secours de la barque de pêche *Maria*.

Deux hommes ont été noyés; un troisième est grièvement blessé.

AU HAVRE

Le Havre, 21 décembre. — Une violente tempête a sévi pendant la nuit. A l'heure de la marée, la mer démontée projetait sur les jetées d'énormes masses de galets, ainsi que de nombreux débris de bois et de planches dont on ignore la provenance.

Dans le quartier Saint-François, la mer a envahi les quais et les rues, à tel point que la circulation est interrompue.

Ce matin, le temps s'est rasséréné. Le baromètre monte. Une grande quantité de grêle est tombée au cours de la tempête.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche 24 décembre, au « Dragon Vert », rue de l'Epeule, un 2 de 3 mort pour 50 francs, entrée de parc au gagnant: les sociétés de l'Epeule et du Dragon réunies contre Cortemarcq et Desmettre de Tourcoing.

CROIX. — Dimanche prochain 24 décembre, attaque de la partie de coqs chez M. Prudent Vanherpe près de la Croix-Blanche à Croix, contre M. Delgrange de Roubaix. Mise au parc à 3 heures.

TIR AUX LAPINS

WATTRELOS. — Un grand tir aux lapins aura lieu le lundi 25 décembre (fête de la Noël), à deux heures et demie, chez M. Emile Courchelle, cabaretier, rue des Fleurs, à la Vieille-Place.

AUX AMATEURS ET BIBLIOPHILES

La librairie Auguste Fontaine vient de publier un somptueux catalogue de livres rares et curieux, anciens et modernes, dans lequel une partie de ses richesses est inventoriée. Quelle réunion de beaux livres et qu'il est intéressant à feuilleter, ce recueil où l'on trouve, à chaque page, de splendides reproductions de reliures, de miniatures et d'armoiries. Nous engageons vivement les bibliophiles qui ne l'auraient pas reçu à en faire la demande à M. E. Rondeau, successeur d'Auguste Fontaine, qui s'empressera de le leur envoyer gratis et *franco*.

La librairie Auguste Fontaine, fondée à Paris en 1836, passage des Panoramas, est transférée, 19, boulevard Montmartre, depuis le 1er juillet dernier. 36247d

BIBLIOGRAPHIE

Le Monde Illustré, 13, quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 23 décembre 1893. — Gravures. — Paris : La messe de minuit à l'église Saint-Eustache, par A. Gérardin. Une matinée enfantine, par Orazi. La visite du jour de l'an au capitaine, par L. Tinayre. Au bal, pendant le cotillon (salons de l'Elysée), par Parys. L'arbre de Noël aux Grands Magasins du Louvre. — Beaux-Arts : L'adoration des Rois Mages, tableau d'Albert Durer. Illustrations de Marold pour la Fée de Bethléem, poème de Mario Prax, et pour le Crépuscule, poésie de Robert Hyenne ; de Parys, pour le Noël Empire, par G. Lenôtre; de Courboin, pour le repas d'amateur, par G. Contesse ; de R. de la Nézière, pour Lettre d'un bleu, par Vallery-Radot. Publications et livres illustrés: Gravures extraites des Livres d'étrennes de la maison Emile Testard et de la maison Charles Delagrave.

Texte. — Chroniques : Le Courrier de Paris, par Pierre Véron. Variété : Noël Empire, par G. Lenotre (Illustrations de Parys). La fête de Bethléem : poème de Mario Prax. Le Crépuscule : poésie de Robert Hyene (illustrations de Marold). Un repas d'amateur, par Contesse (Illustrations de Courboin). Lettre d'un bleu, par Maurice Vallery-Radot (illustrations de R. de la Nezière). Le Monde financier. — Explication des gravures échecs, récréations rébus, revue comique, bibliographie, les livres d'étrennes, etc. Le numéro : 50 centimes.

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1099e livraison (23 décembre 1893). — TEXTE : Terre de Fauves, par Pierre Maël. — Arbres nains chinois. — L'Ecole française de Rome, par Henri Mennier. — Mabel, par le Commandant Stany. — Charles Gounod, par H. Heinecke. — Chaque numéro, 40 centimes.

ILLUSTRATIONS DE : A. Paris, Myrbach, Zier, etc.

ABONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

POUR UN DEUIL IMMÉDIAT

S'ADRESSER

AU GRAND CAMÉLIA

1, rue de la Gare, LILLE

Grands assortiments de tout ce que comprend le Deuil pour Dames. 3621177500

NOËL - NOUVEL AN

Maison E. DUJARDIN & Cie

ROUBAIX, 7, Rue du Vieil-Abreuvoir, 7, ROUBAIX

Assortiments considérables de Carpettes et Foyers, descentes de lit fourrure pour cadeaux utiles. Tapis indiens et orientaux

MOQUETTES JACQUARD, dep. 4, 4.25, 4.50, 4.75 et 5.50

Peluche pour Tentures. — Tissus d'ameublement

RIDEAUX & PORTIÈRES. RECOMMANDÉ, le RIDEAU MASSOUAH pure laine, hauteur 3 mètres, frangé, 9 fr.

TAPIS DE TABLE CHENILLE

On trouve dans la maison tous les genres de Tapis et Linoleum, depuis l'article bas prix jusqu'aux plus jolies nouveautés des meilleures usines Françaises et Anglaises.

De bonnes couturières sont demandées. 77547—36120

TOUS les bons CUISINIERS vous diront que le MEILLEUR TAPIOCA EST LE

Tapioca Rils

Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÈFLE A QUATRE FEUILLES

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Epicerie et de produits alimentaires.

Gros : 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

35735

ADRESSE COMMERCIALE

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines métal. **Edouard Defretin**, 15, rue Plutarque.

TOUTES LES MÉNAGÈRES QUI AIMENT LE

BEURRE PUR

doivent s'adresser aux dépôts de la Laiterie d'Oostcamp

A ROUBAIX

13 (treize), rue du Bois, 13

rue Pierre-de-Roubaix, 150

A TOURCOING

4, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4

(Maison TANGHE-VERDONCK)

Un seul beurre délicieux, sans mélange, garanti de la plus exquise pureté. Prix du kilog : 3 fr. 60.

N.-B. Le beurre frais arrive chaque jour de la laiterie.

Exigez sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76583

GUÉRISON

RADICALE des Maladies Secrètes

ET DES MALADIES DE LA **PEAU** DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX

Traitement rationnel par

M. VANDENDRIESSCHE

médecin-consultant spécialiste

LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE

POMMADE ANTIHERPÉTIQUE

Pour Dartres, Eczémas, Démangeaisons

2 fr. 25 le pot; 2 fr. 50 par mandat-poste

CONSULTATIONS GRATUITES

Tous les jours de 9 à 6 heures et par correspondance

73246—35140

Les dilatations de l'estomac, les renvois acides, les maux de tête, les somnolences après les repas, proviennent le plus souvent de mauvaises digestions et de l'atonie de l'organe digestif; en employant le *Vin de Peptone de Chapoteaut*, on réveille non seulement l'appétit, mais on supplée à l'insuffisance de la digestion. 36261d

Pour les Fêtes de la Noël et du Jour de l'An

MISE EN VENTE, A PRIX RÉDUITS

D'OBJETS D'ART

d'un grand mérite artistique en ciment métallisé, imitation marbres, vieux bois, bustes de G. Nadaud et de Gounod, consoles, bas-reliefs, porte-pipes, etc., etc.

Rue Jeanne-d'Arc, (contour des Halles)

TAPIS ET TENTURES

Foyers, Carpettes, Portières, Tapis, Moquette, Aubusson. Spécialité de Tapis de table en peluche, soie et laine. — Linoléum.

DÉPOT DE FABRIQUE

Tapis de Smyrne

CARPETTES

de tous styles et sur toutes dimensions.

34044

L. DECRAENE-MATHIEU

28, Rue de la Gare, ROUBAIX

OUVRAGES d'agrément

BRODERIES

EN TOUS GENRES

Tapisseries fantaisies

ET DE STYLE

ORNEMENTS D'ÉGLISES

ÉCHANTILLONNÉS

FOURNITURES

pour tous ouvrages

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

22 décembre.

Pas de changement à signaler aujourd'hui dans la tenue des différents marchés. La tendance est partout au calme.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHES D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 20 décembre.

Le cours de l'or est à 325 0/0 piastres papier monnaie.

Buenos-Ayres, 15 décembre.

Marché par continuation en tendance plus ferme; il règne généralement une bonne tendance pour toutes les sortes; les grosses laines crossbreds sont particulièrement recherchées. On cote : belles laines à fabrique fr. 4; bonnes à belles laines à peigne 60 0/0 trame fr. 3,85, bonnes laines à peigne 2xZephyr fr. 3,75, bonnes laines moyennes pour contrat B fr. 3,65, fines laines d'agneaux longues pour le peigne fr. 3,55, bonnes laines d'agneaux, en moyenne B/C finesse fr. 3,40, C/D dito fr. 3,35 par kil. lavé, sans frais de lavage, cif. port européen.

MARCHES D'IMPORTATION

Anvers, 22 décembre.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité ... balles Australie 32 b. Plata.

Havre, 21 décembre.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Marché très calme et la cote de ce matin a été baissée de 50 centimes.

Sans changment sauf une hausse de 25 centimes pour août cette après-midi.

A terme on a vendu 850 balles dont détail suit : 400 balles Buenos-Ayres sur janvier de 122 à 121,50; 200 balles dito sur mars de 128,50 à 128; 175 balles dito sur mai à 129,50 et 75 balles dito sur août de 132 à 132,50.

Voici les cours de clôture : décembre 121,50; janvier 121,50, février 127,»», mars 128,»»; avril 129,»» mai 129,50, juin 130,50, juillet 131,50, août 132,50; septembre 133,»», octobre — [illegible]

Bordeaux, 18 décembre.

(Avis de M. Grossard)

Laines. — Les mauvais rendements des laines en suint d'Australie et du Cap impressionnent défavorablement l'article dont les prix nominaux déjà très bas pourraient être, par ce fait, encore trop élevés.

Peaux de moutons. — Les importations de Buenos-Ayres sont moins considérables jusqu'à présent que les années précédentes. Néanmoins, les cours sont influencés par la baisse de la laine et notre enchère du 8 décembre a encore marqué une dépréciation de 10 à 15 centimes sur les peaux hautes tandis que les peaux courtes n'ont fléchi que de 5 à 7 1/2 centimes.

MARCHES DE CONSOMMATION

BELGIQUE

Verviers, 21 décembre.

(De notre correspondant particulier)

L'approche des fêtes de Noël et du Nouvel An a provoqué le calme sur notre place.

Il s'est traité, ce dernier trimestre, moins d'affaires que pendant la période correspondante des années antérieures; les acheteurs remettaient habituellement en octobre-novembre leurs premiers ordres à livrer de janvier à avril; cette année, ils ont pris des quantités moindres ou n'ont pas donné de désignations sur les ordres placés. Il règne cependant assez de confiance; on croit généralement que les plus bas prix ont été atteints et que, si le marché américain nous est ouvert sous peu, les prix gagneront de suite en fermeté.

REVUE ÉCONOMIQUE

Le commerce de Philadelphie en 1892

Le mouvement commercial du port de Philadelphie pour l'année 1892 a été de 123 millions 1/2 de dollars dont 63 millions 2 pour les importations et 60 millions 3 pour les exportations. Comparées aux années précédentes les importations n'ont présenté qu'une faible augmentation de 839,562 dollars sur 1891 au lieu que la différence entre 1890 et 1891 avait été de plus de 6 millions de dollars. Les importations sembleraient donc diminuer si l'on ne devait tenir compte de ce fait que le chiffre des importations inscrit à la douane de Philadelphie ne représente qu'une faible partie des marchandises étrangères importées en ce port ; plus des 7/10 de ces marchandises, en effet, passent par New-York pour être transportés par rail.

M. L. Vossion, consul, chargé du vice-consulat de France à Philadelphie, au rapport duquel nous empruntons les éléments de ce travail, estime qu'il en sera ainsi tant que le nombre des lignes directes entre ce port et l'Europe n'aura pas été augmenté. Un service de quinzaine établi par une ligne française aurait, paraît-il, un vaste champ d'entreprise ouvert devant lui.

A l'inverse des importations, les exportations ont augmenté dans une énorme proportion. Elles ont été de 60,274,024 dol., en progression de 17,428,300 dollars sur l'année précédente où elles n'avaient été que de 42,845,724 dollars.

Perfectionnements Industriels

NOUVELLE MACHINE A GLACER LES FILS

Cette machine est caractérisée par ce fait qu'elle est double, c'est-à-dire qu'elle a deux faces en travail. Elle peut donc être arrêtée d'un côté, alors